

Intitulé

L'analyse des pratiques professionnelles

Référence APP 800-2

Public ciblé

Cadres et Direction

Intervenant: Sociologue

Prérequis Aucun

Lieu

• Sur l'établissement en intra

Durée

• 3 heures d'analyse des pratiques professionnelles

Tarif

Nous consulter

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques professionnelles permet d'accompagner les professionnels d'une structure dans l'exercice de leurs fonctions, particulièrement face à des situations qui les mettent en difficulté.

Objectifs et nature de la convention

Réalisation des séances de 3 heures à destination d'un groupe de professionnels visant à augmenter, rénover et optimiser leurs pratiques managériales.

Objectifs:

- Permettre aux participants de développer une posture réflexive sur leurs pratiques managériales;
- S'interroger ou se perfectionner par l'analyse d'expériences professionnelles, récentes ou en cours, en augmentant ou réactivant les connaissances théoriques ;
- Travailler sur l'implication personnelle dans les situations professionnelles ;
- Travailler sur les outils et méthodes de management en cours ;
- Fournir des apports théoriques comme soutien des échanges et socle de l'action ;
- Réactiver la motivation et les déterminants de l'appartenance à l'équipe et/ou la structure;
- Réaliser un diagnostic sur l'équipe accompagnée.

Contenu

L'accompagnement a pour but de s'interroger sur sa pratique professionnelle, en lien avec ses collègues, de dégager des pistes de pratiques professionnelles adaptées dans un contexte de travail serein.

Il s'agit aussi de développer des compétences collectives au service du projet institutionnel, dans un espace sécurisé et confidentiel.

Évaluation des résultats

Au terme du dispositif, un bilan écrit est restitué au commanditaire, avec un double objectif :

- Restituer l'ensemble des éléments travaillés avec les équipes (échanges et contenus formatifs)
- Formuler une évaluation de l'équipe, voire des préconisations managériales